REPUBLIQUE FRANCAISE

SYNDICAT DU BASSIN DE L'OUCHE

Numéro SIRET: 20004386700015

POSTE COMPTABLE:

M14

COMPTE ADMINISTRATIF

voté par nature

BUDGET SYNDICAT DU BASSIN DE L'OUCHE

ANNEE 2018

SOMMAIRE

Pages		
	I. Informations générales	
	A - Informations statistiques, fiscales et financières	
	B - Modalités de vote du compte administratif	
	II. Présentation générale du compte administratif	
	A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	
	A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	
	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	
	B1 - Balance générale du compte administratif - Dépenses	
	B2 - Balance générale du compte administratif - Recettes	
	III. Vote du compte administratif	
	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	
	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	
	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	
	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	
	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	

IV. ANNEXES	Jointes	Sans objet
A - Eléments du bilan		X
A1 - Présentation croisée par fonction	X	1
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	X	1
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	X	
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	1
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	X	1
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	1
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	X	
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	X	
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	X	1
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	X	1
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
A4 - Etat des provisions	X	
A5 - Etalement des provisions	X	
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
A7.1.1 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement		×
A7.1.2 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement		×
A7.2.1 - Etat des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement		X
A7.2.2 - Etat des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement		X
A7.3.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	X	
A7.3.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Investissement	X	
A8 - Etat des charges transférées	X	
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	X	
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	X	
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	X	
A10.3 - Opérations liées aux cessions	X	
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées		X
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties		X
A11 - Etat des travaux en régie	X	
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	X	
B - Engagements hors bilan		X
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	X	
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement	X	
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	X	

SOMMAIRE

IV. ANNEXES	Jointes	Sans objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	X	
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	X	
B1.6 - Etat des engagements reçus	X	
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	X	
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	X	
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	X	
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	X	
C - Autres éléments d'informations		X
C1.1 - Etat du personnel	X	
C1.2 - Actions de formation des élus	X	
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	X	
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	X	
C3.2 - Liste des établissements publics créés	X	
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	X	
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	X	1
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	X	
C3.6 - Identification des flux croisés		X
D - Décisions en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures		Х
D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	X	·
D2 - Arrêté et signatures	X	

SYNDICAT DU BASSIN DE L'OUCHE CA 2018	COMPTE ADMINISTRATIF	
I - INFORMATIONS GENERALES	I.	
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A	

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	255 100
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 in fine)	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		` '	
Fiscal	Financier	(population DGF)	potentiel financier par habitants de la strate
0,00	0,00	0,00	0,00

	Informations financières - ratios (2)	Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population		
2	Produits des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de dette/population		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Dépenses de fonct. et remb. de la dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

⁽¹⁾ Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprer

au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT).

Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios pré respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

⁽³⁾ Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informati (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	В

POUR MEMOIRE

- I L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
 - au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement,
 - sans les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B3,

- sans vote formel sur chacun des chapitres.
La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article e la suivante :
II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en sectio d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".
III - Les provisions sont :- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE	Section de fonctionnement	A 731 969,24	G 503 632,64
(mandats et titres)	Section d'investissement	В 5 454,04	Н 320 378,52
		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE	Report en section de fonctionnement (002)	С	551 117,64
N-1	Report en section d'investissement (001)	D 41 025,21	J
		=	=
	TOTAL (réalisations + reports)	= A+B+C+D 778 448,49	= G+H+l+J 1 375 128,80
•			
RESTES A REALISER A	Section de fonctionnement	Е	К
REPORTER EN	Section d'investissement	F	L
N+1 (1)	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	= K+L
_		_	
	Section de fonctionnement	= A+C+E 731 969,24	= G+I+K 1 054 750,28
RESULTAT CUMULE	Section d'investissement	= B+D+F 46 479,25	= H+J+L 320 378,52
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 778 448,49	= G+H+l+J+K+L 1 375 128,80

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap. / Art.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE	LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	E	К
TOTAL DE	LA SECTION D'INVESTISSEMENT	F	L

⁽¹⁾ Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre є non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre a 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

		Crédits	Crédits empl	Crédits employés (ou restant à employer)		
Chap.	Libellé	ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	r Crédits annulés
011	Charges à caractère général	505 491,33	209 709,04			295 782,29
012	Charges de personnel et frais assimilé	245 000,00	225 439,66			19 560,34
014	Atténuations de produits	İ				
65	Autres charges de gestion courante	46 900,00	33 028,23			13 871,77
Total des	s dépenses de gestion courante	797 391,33	468 176,93	0,00	0,00	329 214,40
67 68 ⁽¹⁾	Charges financières Charges exceptionnelles Dotations provisions semi-budgétaires (Dépenses imprévues	1 000,00				1 000,00
Total des	s dépenses réelles de fonct.	798 391,33	468 176,93	0,00	0,00	330 214,40
042 (2)	Virement à la section d'investissement (Opé. d'ordre transfert entre sections (2) Opé. d'ordre intérieur de la sect. fonct	263 792,31	263 792,31			
Total de	s dépenses d'ordre de fonct.	263 792,31	263 792,31	0,00	0,00	0,00
TOTAL		1 062 183,64	731 969,24	0,00	0,00	330 214,40
	Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1	0,00				

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

		Crédits	Crédits empl	oyés (ou restant à	employer)	
Chap.	Libellé	ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
013	Atténuations de charges		82,00			-82,00
70	Produits des services, domaine et vent	İ				
73	Impôts et taxes		43,00			-43,00
74	Dotations, subventions et participations	508 244,00	500 685,64			7 558,36
75	Autres produits de gestion courante		Ī			
Total de	s recettes de gestion courante	508 244,00	500 810,64	0,00	0,00	7 433,36
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels	1	İ			
78 (1)	Reprises provisions semi-budgétaires	1	1			
Total de	s recettes réelles de fonct.	508 244,00	500 810,64	0,00	0,00	7 433,36
042 (2)	Opé. ordre transfert entre sections (2)	2 822,00	2 822,00			
043 (2)	Opé. ordre intérieur de la sect. fonct.(2)	1				
Total de	es recettes d'ordre de fonct.	2 822,00	2 822,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		511 066,00	503 632,64	0,00	0,00	7 433,36
	Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	551 117,64				

⁽¹⁾ Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

⁽²⁾ DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	А3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks				
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)	1 000,00			1 000,00
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles	271 970,31	2 632,04		269 338,27
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours				İ
İ	Total des opérations d'équipement				
Total des déper	nses d'équipement	272 970,31	2 632,04	0,00	270 338,27
10	Dotations, fonds divers et reserves				
13	Subventions d'investissement reçues				
16	Emprunts et dettes assimilés				
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)				
26	Participations et créances ratt. à des particip.				
27	Autres immobilisations financières				
020	Dépenses imprévues				
Total des déper	nses financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Total des opé. pour le compte de tiers				
Total des déper	nses réelles d'invest.	272 970,31	2 632,04	0,00	270 338,27
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections	2 822,00	2 822,00		
041	Opérations patrimoniales				
Total des dépe	nses d'ordre d'invest.	2 822,00	2 822,00	0,00	0,00
TOTAL	TOTAL		5 454,04	0,00	270 338,27

Pour information
D 001
41 025,21
Solde d'exécution négatif reporté de N-1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks				
13	Subventions d'investissement reçues (sf 138)	11 900,00	11 924,00		-24,00
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 165)				
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)				
204	Subventions d'équipement versées				•
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours				
Total des recett	es d'équipement	11 900,00	11 924,00	0,00	-24,00
10	Dotations, fonds divers et reserves (sf 1068)	100,00	3 637,00		-3 537,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	41 025,21	41 025,21		
138	Autres subv.d'investissement non transférables				
165	Dépôts et cautionnements reçus				•
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)				•
26	Participations et créances ratt. à des particip.				
27	Autres immobilisations financières				
024	Produits des cessions d'immobilisations				
Total des recett	es financières	41 125,21	44 662,21	0,00	-3 537,00
45	Total des opé. pour le compte de tiers				
Total des recett	es réelles d'invest.	53 025,21	56 586,21	0,00	-3 561,00
021	Virement de la section de fonctionnement				
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections	263 792,31	263 792,31		
041	Opérations patrimoniales	1			
Total des recett	tes d'ordre d'invest.	263 792,31	263 792,31	0,00	0,00
TOTAL		316 817,52	320 378,52	0,00	-3 561,00
Sol	Pour information R 001 Ide d'exécution positif reporté de N-1	0,00			

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	B1

1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT		Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
			(1)	(2)	
011	Charges à caractère général		209 709,04		209 709,04
012	Charges de personnel et frais assimilés		225 439,66		225 439,66
014	Atténuations de produits				
60	Achats et variations de stocks	(3)			
65	Autres charges de gestion courante		33 028,23		33 028,23
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus	(4)			
66	Charges financières				
67	Charges exceptionnelles				
68	Dotations provisions semi-budgétaires			263 792,31	263 792,31
71	Production stockée (ou déstockage)	(3)			
Dépens	es de fonctionnement - Total		468 176,93	263 792,31	731 969,24

Pour information		0.00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00

	INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et reserves		()	()	
13	Subventions d'investissement reçues			2 822,00	2 822,00
15	Provisions pour risques et charges	(5)			·
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)				
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)		(8)		
	Total des opérations d'équipement				
19	Différences sur réalisations d'immobilisations	(5)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	(6)			
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles	(6)	2 632,04	4	2 632,04
22	Immobilisations reçues en affectation	(6)	(9)		
23	Immobilisations en cours	(6)			
26	Participations et créances ratt. à des particip.				
27	Autres immobilisations financières		İ		
28	Amortissements des immobilisations				
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations	(5)			
39	Provisions pour dépréciation	(5)			
45	Opérations pour compte de tiers				
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices				
49	Provisions pour dépréciation comptes de tiers	(5)			
59	Provisions pour dépréciation comptes financiers	(5)			
3	Stocks				
Dépen	ses d'investissement - Total		2 632,04	2 822,00	5 454,04
	Pour information				44 005 04

Pour information		44 005 04
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1		41 025,21

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

sur un exercice antérieur.

⁽²⁾ Voir liste des opérations d'ordre.

⁽³⁾ Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

⁽⁴⁾ Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

⁽⁵⁾ Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁶⁾ Hors chapitres « opérations d'équipement ».

⁽⁷⁾ Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

⁽⁸⁾ A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

⁽⁹⁾ En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	B2

2 - Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT		Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
			(1)	(2)	
013	Atténuations de charges		82,00		82,00
60	Achats et variations des stocks	(3)			
70	Produits des services, domaine et ventes diverses				
71	Production stockée (ou déstockage)				
72	Travaux en régie				
73	Impôts et taxes		43,00		43,00
74	Dotations, subventions et participations		500 685,64		500 685,64
75	Autres produits de gestion courante				
76	Produits financiers				
77	Produits exceptionnels			2 822,00	2 822,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires				
79	Transferts de charges				
Recett	es de fonctionnement - Total		500 810,64	2 822,00	503 632,64
	Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				551 117,64

Pour information		EE4 447 C4
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		551 117,64

	INVESTISSEMENT		Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
			(1)	(2)	
10	Dotations, fonds divers et reserves (sauf 1068)		3 637,00		3 637,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés		41 025,21		41 025,21
13	Subventions d'investissement reçues		11 924,00		11 924,00
15	Provisions pour risques et charges	(4)			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)				
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)		(8)		
19	Différences sur réalisations d'immobilisations				
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	(6)			
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles	(6)			
22	Immobilisations reçues en affectation	(6)	(9)		
23	Immobilisations en cours	(6)			
26	Participations et créances ratt. à des particip.				
27	Autres immobilisations financières				
28	Amortissements des immobilisations			263 792,31	263 792,31
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations	(4)			·
39	Provisions pour dépréciation	(4)			
45	Opérations pour compte de tiers				
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices				
49	Provisions pour dépréciation comptes de tiers	(4)			
59	Provisions pour dépréciation comptes financiers	(4)			
3	Stocks				
Recette	es d'investissement - Total		56 586,21	263 792,31	320 378,52

Pour information		0.00
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		0,00

SYNDICAT DU BASSIN DE L'OUCHE

CA 2018

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués

sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap. /	Libellé (1)	Crédits	Crédits em	ployés (ou restant	à employer)	Crédits
Art. (1)		ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	annulés
011	Charges à caractère général	505 491,33	209 709,04			295 782,29
1	Eau et assainissement	100,00				100,00
1	Energie - Electricité	100,00				100,00
1	Autres fournitures non stockables	100,00				100,00
1	Carburants	2 000,00	1 078,26			921,74
1	Fournitures de petit équipement	500,00	213,41			286,59
60636	Vêtements de travail	600,00	166,38			433,62
1	Fournitures administratives	2 000,00	1 622,68			377,32
1	Autres matières et fournitures	1 000,00	169,92			830,08
1	Contrats de prestations de services	31 350,00	38 942,16			-7 592,16
1	Locations mobilières Voiries	400 704 00	19,60			-19,60
1	Matériel roulant	420 791,33	139 768,30			281 023,03
1	Autres biens mobiliers	1 000,00 300,00	885,87			114,13 300,00
1	Maintenance	200,00	96,00			104,00
1	Multirisques	4 500,00	4 236,60			263,40
1	Etudes et recherches	25 000,00	16 110,00			8 890,00
1	Documentation générale et technique	500,00	316,90			183,10
1	Versements à des organismes de form	3 000,00	1 400,00			1 600,00
1	Autres frais divers	1 000,00	1 100,00			1 000,00
1	Indemnités au comptable et aux régis	500,00	347,09			152,91
1	Frais d'actes et de contentieux	500,00	ŕ			500,00
6231	Annonces et insertions	1 200,00			1	1 200,00
6236	Catalogues et imprimés	500,00				500,00
6238	Divers	3 000,00	2 754,00			246,00
6256	Missions	1 500,00	347,75			1 152,25
6257	Réceptions	2 950,00	571,50			2 378,50
6261	Frais d'affranchissement	500,00				500,00
1	Frais de télécommunications	400,00	370,62			29,38
1	Concours divers (cotisations)	200,00				200,00
63512	Taxes foncières	200,00	292,00			-92,00
	Charges de personnel et frais assim	245 000,00	225 439,66			19 560,34
	Cotisations versées au FNAL Cotisations au centre national et CNFP	300,00	116,96			183,04
1	Autres impôts,taxes&vers.assimilés sur	3 500,00	3 040,62			459,38 49,06
1	Rémunération principale	400,00 110 500,00	350,94 103 696,31			6 803,69
1	NBI,supp. fam. de traite. & indemnité d	2 000,00	1 321,96			678,04
	Autres indemnités	56 500,00	50 499,92			6 000,08
	Rémunération	7 500,00	7 131,88			368,12
	Autres indemnités	4 500,00	4 227,04			272,96
	Cotisations à l'URSSAF	21 000,00	19 418,93			1 581,07
6453	Cotisations aux caisses de retraite	36 500,00	33 884,53			2 615,47
6454	Cotisations aux ASSEDIC	1 000,00	568,57			431,43
6456	Versement au FNC du supplément fam	800,00	682,00		1	118,00
6458	Cotisations aux organismes sociaux	500,00	500,00			
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante	46 900,00	33 028,23			13 871,77
6531	Indemnités	30 400,00	23 891,84			6 508,16
6532	Frais de mission	500,00				500,00
6533	Cotisations de retraite	1 400,00	1 022,82]	377,18
1	Autres groupements	13 600,00	8 113,57			5 486,43
6574	Subv.fonct.aux asso.&autres pers. de d	1 000,00				1 000,00

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap. / Libellé (1)		Crédits	Crédits em	ployés (ou restant	à employer)	Crédits
Art. (1)		ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	annulés
656	Frais de fonctionnement des groupe					
	GESTION DES SERVICES + 012 + 014 + 65	797 391,33	468 176,93	0,00	0,00	329 214,40
66	Charges financières (b)	1 000,00				1 000,00
6688	Autres	1 000,00				1 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)					
68	Dotations provisions semi-budgétair					
022	Dépenses imprévues (e)					
	DES DEPENSES REELLES · c + d + e	798 391,33	468 176,93	0,00	0,00	330 214,40
023	Virement à la section d'investissemen					
042 (4,5,6	Opérations d'ordre de transfert entr	263 792,31	263 792,31			
6811	Dot.aux amort.des immo.incorporelles &	263 792,31	263 792,31			
_	DES PRELEVEMENTS AU PROFIT SECTION D'INVESTISSEMENT	263 792,31	263 792,31	0,00	0,00	0,00
043 (7	Opérations d'ordre à l'intérieur de la					
TOTAL	DES DEPENSES D'ORDRE	263 792,31	263 792,31	0,00	0,00	0,00
-	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT NSES REELLES + D'ORDRE	1 062 183,64	731 969,24	0,00	0,00	330 214,40
	Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1	0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 6611	12 (2)
Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

⁽³⁾ Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

⁽⁴⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

⁽⁵⁾ Dont 675 et 676.

⁽⁶⁾Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	Ш
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap. /	Libellé (1)	Crédits	Crédits empl	loyés (ou restant	à employer)	Crédits
Art. (1)		ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	annulés
013	Atténuations de charges		82,00			-82,00
6479	Remb. sur autres charges sociales		82,00			-82,00
70	Produits des services, domaine et v					
73	Impôts et taxes		43,00			-43,00
73111	Taxes foncières et d'habitation		43,00			-43,00
74	Dotations, subventions et participat	508 244,00	500 685,64			7 558,36
7472	Régions		5 590,00			-5 590,00
74748	Autres communes		739,85		1	-739,85
74758	Autres groupements	297 213,00	298 527,59		1	-1 314,59
7477	Budget communautaire et fonds struc	27 499,00	27 499,20		İ	-0,20
7478	Autres organismes	183 532,00	168 329,00		1	15 203,00
75	Autres produits de gestion courante					
	GESTION DES SERVICES 3 + 70 + 73 + 74 + 75	508 244,00	500 810,64	0,00	0,00	7 433,36
<u> </u>	Produits financiers (b)					
77	Produits exceptionnels (c)					
78 (Reprises provisions semi-budgétaire					
TOTAL = a + b	DES RECETTES REELLES + c + d	508 244,00	500 810,64	0,00	0,00	7 433,36
042 (3,	Opérations d'ordre de transfert entr	2 822,00	2 822,00			
777	Quote-part des subv.d'inv.transf.au cp	2 822,00	2 822,00			
043 (Opérations d'ordre à l'intérieur de la		,			
TOTAL	DES RECETTES D'ORDRE	2 822,00	2 822,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES DE FONCTIONNEMENT TTES REELLES + D'ORDRE	511 066,00	503 632,64	0,00	0,00	7 433,36
	Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	551 117,64				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de	l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l	'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - IC	CNE N-1	0,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

⁽³⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

⁽⁴⁾ Dont 776.

⁽⁵⁾ Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁶⁾ Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	Ш
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks				
20	Immobilisations incorporelles (hors	1 000,00			1 000,00
2051	Concessions et droits similaires	1 000,00			1 000,00
204	Subventions d'équipement versées (
21	Immobilisations corporelles (hors o	271 970,31	2 632,04		269 338,27
2111	Terrains nus	7 000,00			7 000,00
2128	Autres agencements et aménagement	259 970,31	i		259 970,31
2158	Autres install., matériel et outillage tec	1 500,00	800,52		699,48
2183	Matériel de bureau et matériel informa	1 500,00	1 831,52		-331,52
2188	Autres immobilisations corporelles	2 000,00			2 000,00
22	Immobilisations reçues en affectat				
23	Immobilisations en cours (hors op				
Total des d	épenses d'équipement	272 970,31	2 632,04	0,00	270 338,27
10	Dotations, fonds divers et reserves				
13	Subventions d'investissement reçu				
16	Emprunts et dettes assimilés				
18	Compte de liaison : affectation (BA,				
26	Participations et créances ratt. à de				
27	Autres immobilisations financières				
020	Dépenses imprévues				
	épenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des d	épenses d'opérations pour tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	S DEPENSES REELLES	272 970,31	2 632,04	0,00	270 338,27
040	Opération d'ordre transfert entre se	2 822,00	2 822,00		
	Reprise sur autofinancement antér	2 822,00	2 822,00		
13911	Etat et établissements nationaux	1 822,00	1 822,00		
139148	Autres communes	1 000,00	1 000,00		
041 (7)	Opérations patrimoniales				
TOTAL DE	S DEPENSES D'ORDRE	2 822,00	2 822,00	0,00	0,00
	PENSES D'INVESTISSEMENT	275 792,31	5 454,04	0,00	270 338,27
= DEPENSI	ES REELLES + D'ORDRE				
D 001 S	Pour information Solde d'exécution négatif reporté de N-1	41 025,21			

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽⁴⁾ Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

⁽⁵⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁶⁾ Dont 192.

⁽⁷⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks				
13	Subventions d'investissement reçu	11 900,00	11 924,00		-24,00
1318	Autres	11 900,00			11 900,00
1328	Autres		11 924,00		-11 924,00
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1				
20	Immobilisations incorporelles (sf 2				
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectat				
23	Immobilisations en cours				
Total des re	ecettes d'équipement (sauf 138)	11 900,00	11 924,00	0,00	-24,00
10	Dotations, fonds divers et reserves	41 125,21	44 662,21		-3 537,00
10222	FCTVA	100,00	3 637,00		-3 537,00
1068	Excédents de fonctionnement capita	41 025,21	41 025,21		
138	Autres subv. d'inv. non transférabl				
165	Dépôts et cautionnements reçus				
18	Compte de liaison : affectation (BA,				
26	Participations et créances ratt. à de				
27	Autres immobilisations financières				
024	Produits des cessions d'immobilisa				
Total des re	ecettes financières	41 125,21	44 662,21	0,00	-3 537,00
Total des re	ecettes d'opérations pour tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES	S RECETTES REELLES	53 025,21	56 586,21	0,00	-3 561,00
021	Virement de la section de fonctionn				
040 (3, 4)	Opérations d'ordre de transfert ent	263 792,31	263 792,31		
28031	Frais d'études	243 617,31	243 617,31		
28051	Concessions et droits similaires	107,00	107,00		,
28128	Autres agencements et aménagement	2 131,00	2 131,00		1
28145	Installations générales, agencements &	9 906,00	9 906,00		
28158	Autres install., matériel et outillage tec	1 746,00	1 746,00		
28182	Matériel de transport	5 380,00	5 380,00		ļ
28183	Matériel de bureau et informatique	515,00	706,00		-191,00
28184	Mobilier	199,00	199,00		404.00
28283	Matériel de bureau et matériel informat	191,00			191,00
_	S PRELEVEMENTS PROVENANT CTION DE FONCTIONNEMENT	263 792,31	263 792,31	0,00	0,00
041 (5)	Opérations patrimoniales				
TOTAL DE	S RECETTES D'ORDRE	263 792,31	263 792,31	0,00	0,00
TOTAL REG	CETTES D'INVESTISSEMENT	316 817,52	320 378,52	0,00	-3 561,00
= RECETTE	ES REELLES + D'ORDRE				
R 001 S	Pour information Solde d'exécution positif reporté de N-1	0,00			

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	Ш
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
---------------------	-------------	------------------------------------	----------------	----------------------------------	-----------------

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.
(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁵⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°

LIBELLE:

POUR INFORMATION

Chap.		Libellé		Pour mémoire			
	/ Art.	2.55.10	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
DEF	PENSE	3		A			В

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
TOTAL RECETTES AFFECTEES		С			D

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	D-B

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

⁽³⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A 1

Libellés	01	0	1	2
	Opérations non ventilables	Serv.généraux des administrations publiques locale	Sécurité et salubrité publiques	Enseignement - formation

FONCTIONNEMENT

	FONCTIONNEMENT					
DEPEN	SES	268 695,48	24 914,66			
Réa	lisations	268 695,48	24 914,66			
011	Charges à caractère général	4 903,17				
012	Charges de personnel et frais assi					
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courant		24 914,66			
66	Charges financières					
67	Charges exceptionnelles					
68	Dotations provisions semi-budgétai					
022	Dépenses imprévues					
023	Virement à la section d'investissem					
042	Opérations d'ordre de transfert en	263 792,31				
043	Op. d'ordre à l'intérieur de la sectio					
002	Résultat reporté					
Res	tes à réaliser au 31/12					
RECET	TES	561 129,64				
Réa	lisations	561 129,64				
013	Atténuations de charges					
70	Produits des services, domaine et v					
73	Impôts et taxes					
74	Dotations, subventions et particip	7 190,00				
75	Autres produits de gestion courant					
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels					
78	Reprises provisions semi-budgétair					
042	Opérations d'ordre de transfert en	2 822,00				
043	Op. d'ordre à l'intérieur de la sectio					
002	Résultat reporté	551 117,64				
Res	tes à réaliser au 31/12					
SOLDE		292 434,16	-24 914,66			
00						

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A 1

Libellés	3	4	5	6
	Culture	Sport et jeunesse	Interventions	Famille
			sociales et santé	

FONCTIONNEMENT

	FONCTIONNEMENT						
DEPEN	SES						
Réal	isations						
011	Charges à caractère général						
012	Charges de personnel et frais assi						
014	Atténuations de produits						
65	Autres charges de gestion courant						
66	Charges financières						
67	Charges exceptionnelles						
68	Dotations provisions semi-budgétai						
022	Dépenses imprévues						
023	Virement à la section d'investissem						
042	Opérations d'ordre de transfert en						
043	Op. d'ordre à l'intérieur de la sectio						
002	Résultat reporté						
Restes à réaliser au 31/12							
RECET	TES						
Réal	isations						
013	Atténuations de charges						
70	Produits des services, domaine et v						
73	Impôts et taxes						
74	Dotations, subventions et particip						
75	Autres produits de gestion courant						
76	Produits financiers						
77	Produits exceptionnels						
78	Reprises provisions semi-budgétair						
042	Opérations d'ordre de transfert en						
043	Op. d'ordre à l'intérieur de la sectio						
002	Résultat reporté						
Rest	es à réaliser au 31/12						
SOLDE							

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A 1

Libellés	7	8	9	TOTAL
	Logement	Aménagement et services urbains, environnement	Action économique	

FONCTIONNEMENT

		FONCTIO	NNEMENT	
DEPE	ISES		438 359,10	 731 969,24
Réa	llisations		438 359,10	 731 969,24
011	Charges à caractère général		204 805,87	 209 709,04
012	Charges de personnel et frais assi		225 439,66	 225 439,66
014	Atténuations de produits			
65	Autres charges de gestion courant		8 113,57	 33 028,23
66	Charges financières			
67	Charges exceptionnelles			
68	Dotations provisions semi-budgétai			
022	Dépenses imprévues			
023	Virement à la section d'investissem			
042	Opérations d'ordre de transfert en			 263 792,31
043	Op. d'ordre à l'intérieur de la sectio			
002	Résultat reporté			
Res	stes à réaliser au 31/12			
RECE	ITES		493 620,64	 1 054 750,28
Réa	llisations		493 620,64	 1 054 750,28
013	Atténuations de charges		82,00	 82,00
70	Produits des services, domaine et v			
73	Impôts et taxes		43,00	 43,00
74	Dotations, subventions et particip		493 495,64	 500 685,64
75	Autres produits de gestion courant			
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels			
78	Reprises provisions semi-budgétair			
042	Opérations d'ordre de transfert en			 2 822,00
043	Op. d'ordre à l'intérieur de la sectio			
002	Résultat reporté			 551 117,64
Res	tes à réaliser au 31/12			
SOLDI			55 261,54	 322 781,04

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A 1

Libellés	01	0	1	2
	Opérations non ventilables	Serv.généraux des administrations	Sécurité et salubrité publiques	Enseignement - formation
		publiques locale		

INVESTISSEMENT

	INVESTISSEMENT					
DEPEN	ISES	43 847,21	189,60			
Réa	lisations	43 847,21	189,60			
010	Stocks					
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles		189,60			
22	Immobilisations reçues en affectat					
23	Immobilisations en cours					
10	Dotations, fonds divers et reserves					
13	Subventions d'investissement reç					
16	Emprunts et dettes assimilés					
18	Compte de liaison : affectation (B					
26	Participations et créances ratt. à d					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues					
040	Opérations d'ordre transfert entre s	2 822,00				
041	Opérations patrimoniales					
001	Résultat reporté	41 025,21				
Res	tes à réaliser au 31/12					
RECET	TES	304 817,52				
Réa	lisations	304 817,52				
010	Stocks					
13	Subventions d'investissement reç					
16	Emprunts et dettes assimilés					
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectat					
23	Immobilisations en cours					
10	Dotations, fonds divers et reserves	41 025,21				
138	Autres subv. d'inv. non transférabl					
18	Compte de liaison : affectation (B					
26	Participations et créances ratt. à d					
27	Autres immobilisations financières					
024	Produits des cessions d'immobilisa					
021	Virement de la section de fonction					
040	Opérations d'ordre de transfert en	263 792,31				
041	Opérations patrimoniales					
001	Résultat reporté					
Res	tes à réaliser au 31/12					
SOLDE		260 970,31	-189,60			
			,	!		

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A 1

Libellés	3	4	5	6
	Culture	Sport et jeunesse	Interventions	Famille
			sociales et santé	

INVESTISSEMENT

	INVESTISSEMENT											
DEPENS	SES											
Réali	isations											
010	Stocks											
20	Immobilisations incorporelles											
204	Subventions d'équipement versées											
21	Immobilisations corporelles											
22	Immobilisations reçues en affectat											
23	Immobilisations en cours											
10	Dotations, fonds divers et reserves											
13	Subventions d'investissement reç											
16	Emprunts et dettes assimilés											
18	Compte de liaison : affectation (B											
26	Participations et créances ratt. à d											
27	Autres immobilisations financières											
020	Dépenses imprévues											
040	Opérations d'ordre transfert entre s											
041	Opérations patrimoniales											
001	Résultat reporté											
Rest	es à réaliser au 31/12											
RECET	TES											
Réali	isations											
010	Stocks											
13	Subventions d'investissement reç											
16	Emprunts et dettes assimilés											
20	Immobilisations incorporelles											
204	Subventions d'équipement versées											
21	Immobilisations corporelles											
22	Immobilisations reçues en affectat											
23	Immobilisations en cours											
10	Dotations, fonds divers et reserves											
138	Autres subv. d'inv. non transférabl											
18	Compte de liaison : affectation (B											
26	Participations et créances ratt. à d											
27	Autres immobilisations financières											
024	Produits des cessions d'immobilisa											
021	Virement de la section de fonction											
040	Opérations d'ordre de transfert en											
041	Opérations patrimoniales											
001	Résultat reporté											
Rest	es à réaliser au 31/12											
SOLDE												

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

Libellés	7	8	9	TOTAL
	Logement	Aménagement et services urbains, environnement	Action économique	

INVESTISSEMENT

		INVESTI	SSEMENT	
DEPEN	ISES		2 442,44	 46 479,25
Réa	lisations		2 442,44	 46 479,25
010	Stocks			
20	Immobilisations incorporelles			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles		2 442,44	 2 632,04
22	Immobilisations reçues en affectat			
23	Immobilisations en cours			
10	Dotations, fonds divers et reserves			
13	Subventions d'investissement reç			
16	Emprunts et dettes assimilés			
18	Compte de liaison : affectation (B			
26	Participations et créances ratt. à d			
27	Autres immobilisations financières			
020	Dépenses imprévues			
040	Opérations d'ordre transfert entre s			 2 822,00
041	Opérations patrimoniales			
001	Résultat reporté			 41 025,21
Res	tes à réaliser au 31/12			
RECET	TES		15 561,00	 320 378,52
Réa	lisations		15 561,00	 320 378,52
010	Stocks			
13	Subventions d'investissement reç		11 924,00	 11 924,00
16	Emprunts et dettes assimilés			
20	Immobilisations incorporelles			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectat			
23	Immobilisations en cours			
10	Dotations, fonds divers et reserves		3 637,00	 44 662,21
138	Autres subv. d'inv. non transférabl			
18	Compte de liaison : affectation (B			
26	Participations et créances ratt. à d			
27	Autres immobilisations financières			
024	Produits des cessions d'immobilisa			
021	Virement de la section de fonction			
040	Opérations d'ordre de transfert en			 263 792,31
041	Opérations patrimoniales			 ,
001	Résultat reporté			
Res	tes à réaliser au 31/12			
SOLDE			13 118,56	 273 899,27
JULDE			13 110,30	210 000,21

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	A24
DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

	Date de la			Montant des remb	oursements 2018		
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2018	Montant des tirages 2018	Intérêts Remboursement (3) du tirage		Encours restant dû au 31/12/2018	
5191 - Avances du Trésor							
Néant							
5192 - Avances de trésorerie							
Néant							
51931 - Lignes de trésorerie							
Néant							
51932 - Lignes de trésorerie liées à un emprunt							
Néant							
5194 - Billet de trésorerie							
Néant							
5198 - Autres crédits de trésorerie							
Néant							
519 - Crédits de trésorerie (total)							

⁽¹⁾ Circulaire n°NOR : INTB8900071C du 22/02/1989;

⁽²⁾ Indiquer la date de délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (l'article L.2122-22 du CGCT).

⁽³⁾ Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166)

					-11120 (11013 11		,							
				Empr	unts et dettes à l'o	rigine du c	ontrat							
Nature	Organisme prêteur	Date Date		Date	Nominal	Туре	Index	Taux initial		Devise		Profil		Catégorie
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	ou chef de file	de signature	d'émission ou date de mobili- sation (1)	du premier rembour- sement	(2)	de taux d'intérêt (3)	(4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel		des rembour- sements (6)	d'amo rtisse ment (7)	e de	
163 Emprunts obligataires (Total)														
Néant														
164 Emprunts auprès des établissements financier	rs (Total)													
Néant														
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)														
Néant														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions par	tic. (Total)	-	•											
Néant														
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)														
TOTAL GENERAL														

- (1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : EURIBOR 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

						Empru	ınts et dette	s au 31/12/2018				
Nature	Cou	Montant	Catégorie	Capital	Durée	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	ver ture ? O/N (10)	couvert	d'emprunt après couverture éventuelle (11)	restant dû au 31/12/2018	rési- duelle (en an- nées)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date du vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	de l'exercice
163 Emprunts obligataires (Total)												
Néant												
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)												
Néant												
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)												
Néant												
167 Emprunts et dettes assortis de conditions partic. (Total)												
Néant												
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)												
TOTAL GENERAL												

- (9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.
- (10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau " détail des opérations de couverture ".
- (11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).
- (12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.
- (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
- (15) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/2018 (3)	Type d'in- dices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/20 18(9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunel) (A)														
NEANT														
TOTAL (A)														
Barrière simple (B)														
NEANT														
TOTAL (B)														
Option d'échange (C)														
NEANT														
TOTAL (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
NEANT														
TOTAL (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
NEANT														
TOTAL (E)														
Autres types de structure (F)														
NEANT														
TOTAL (F)														
TOTAL GENERAL														

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/2018 (3)	Type d'in- dices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/20 18(9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
--	--------------------------------------	----------------	--	-------------------------------	------------------------	---------------------------------------	------------------------	------------------------	--------------------------	---	--	--	--	--

⁽¹⁾ Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couriri sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

- (2) Nominal: montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
- (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
- (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice en euro / 2 : Indices inflation française ou zone euros ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écart d'indices hors zone euros / 6 : autres indices.
- (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/2018 ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
- (10) Indiquer les intérêts dûs au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
- (11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 768.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices (1) sous-jacents Indices zone euro		(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices	
(A) Taux simple. Taux variable simple. Echange	Nb produits						
de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux	% de l'encours	%	%	%	%	%	%
variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Montant en euros						
	Nb prod.						
(B) Barrière simple.	% enc.	%	%	%	%	%	%
Pas d'effet de levier	Mtt €						
	Nb prod.						
(C) Option d'échange	% enc.	%	%	%	%	%	%
(swaption)	Mtt €						
(D) Multiplicateur	Nb prod.						
jusqu'à 3; multiplicateur	% enc.	%	%	%	%	%	%
jusqu'à 5 capé	Mtt €						
	Nb prod.						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% enc.	%	%	%	%	%	%
jusqu a o	Mtt €						
	Nb prod.						
(F) Autres types de structures	% enc.	%	%	%	%	%	%
Structures	Mtt €						

⁽¹⁾ Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/2018 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·												
		Instrument de couverture											
Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/2018	Date de fin du contrat	Organisme cocontractant	Type de cou- verture (3)	Nature de la cou- ver- ture (chan- ge ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de réglement des intérêts (4)	Montant des commis- sions diverses	Primes év Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)													
Néant													
Taux variable simple (total)													
Néant													
Taux complexe (total) (2)													
Néant													
Total													·

- (1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.
- (2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.
- (3) Indiquer s'il s'agit d'un SWAP, d'une option (CAP, FLOOR, TUNNEL, SWAPTION).
- (4) Indiquer la périodicité de réglement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

			AZ.3 - DETAIL	DEG OF LIVA	IONS DE COUV	Littoite (1) (suite)				
Instruments de		Effet de l'instrument de couverture								
couverture (Pour chaque ligne,	Référence de	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et prod depuis l'origin		Catégorie d'emprunt (8)		
indiquer le numéro de contrat)	l'emprunt couvert Index Niveau de taux Index Niveau de taux Charges c/668		Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture					
Taux fixe (total)										
Néant										
Taux variable simple (total)										
Néant										
Taux complexe (total) (2)										
Néant										
Total										

- (5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.
- (6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
- (7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.
- (8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A2.6

A2.6 - REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	mobilisatio	ée de on et profil ssement nprunt	Date du refinan- cement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû au 31/12/2018	Capital réaménagé
	Année	Profil (5)	Coment			
Total des dépenses au c/166						
Refinancement de dette (3)						
NEANT						
Total des recettes au c/166						
Refinancement de dette (4)						İ
NEANT						

⁽¹⁾ Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

⁽²⁾ Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

⁽³⁾ Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

⁽⁴⁾ Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

⁽⁵⁾ Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A2.6

EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Durée résiduelle	Périodicité des rembour-	Ca	ractéristiques du	taux	Coût de sor	rtie (10)	Annuité de l'exercice		ICNE de
	sements (6)	Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	l'exercice

- (6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; X autre.
- (7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de réference et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (8) Indiquer le type d'index (ex : EURIBOR 3 mois).
- (9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.
- (10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.
- (11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.
- (12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.
- (11) Il s'agit des intérêts dûs au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dûs au titre du contrat d'échange éventuel comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N	A2.7

A2.7 - EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de sous- cription	Date de rené- gocia-	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)					Profil d'amort. et périodicité de rembt (6)		Capital restant dû au 31/12/2018	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)				
	du contrat	tion		Cont.	Cont.	С	ontrat initia	_	Cor	ntrat renégo	ocié	Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Cont.	Cont. rené-			Intérêts	Capital
	initial			ini- tial	rené- gocié	Type taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type taux (3)	Index (4)	Taux act.	iiillai	renegocie (3)	tial	gocié				
Néant																			
TOTAL												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

⁽²⁾ Taux à la date de renégociation.

⁽³⁾ Indiquer: F: fixe; V: variable simple; C complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽⁴⁾ Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : EURIBOR 3 mois).

⁽⁵⁾ Nominal à la date de renégociation.

⁽⁶⁾ Faire figurer 2 lettres: - Pour le profil d'amortissement indiquer: C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres.

⁻ Pour la périodicité de remboursement indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; X : autre.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.8
AUTRES DETTES	A2.9

A2.8 - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à	Dette en capital au	Annuité à payer au	Dont		
	l'origine 31/12/2018 de (2) l'exercice		cours de l'exercice	Intérêts (3)	Capital	
TOTAL						
Auprès des organismes de droit privé						
Caisse du crédit agricole	•	İ				
Caisse des dépôts et consignations	•	İ				
Caisses d'Epargne / Crédit Foncier	•	İ				
Dexia Crédit Local	•	İ				
Société Générale	•	İ				
BNP	•	İ				
Natexis - Banques Populaires		İ				
Crédit Mutuel - CIC		İ				
Organismes d'assurances						
Auprès des organismes de droit public						
Néant						
Dette provenant d'émissions obligataires	_					
(ex : émissions publiques ou privées)						
Néant						

⁽¹⁾ Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat

A2.9 - AUTRES DETTES

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restante
Dettes pour subventions d'équipement à verser en annuités			
Dettes pour travaux devant être réglées en plusieurs exercices			
Dettes pour souscription au capital d'une SEM			
Dettes pour location - ventes			
Dettes pour location - acquisitions			
Autres dettes à long ou moyen terme (sans réception de fonds)			

⁽²⁾ La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune

⁽³⁾ Il s'agit des intérêts dûs au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dûs au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS ETAT DES PROVISIONS ETALEMENT DES PROVISIONS	A3 A4 A5

A3 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE					
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : 400,00 €					
Procédure d'amortissement Catégories de biens amortis (linéaire, dégressif, variable)		Durée (en années)			
Variable	Agencements et aménagement de terrains	30			
Variable	Biens de faible valeur	1			
Variable	Frais d'études et frais d'insertion non suivis	5			
Variable	Immobilsation incorporelles (compte 205)	5			
Variable	Matériel de bureau et informatique	5			
Variable	Matériel et outillage	5			
Variable	Mobilier	5			
Variable	Plantations	20			
Variable	Véhicule léger	5			

A4 - ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 31/12/2018	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIO	ONS BUDGETAIRE	ES .				
Prov. pour risques et charges (2)						
NEANT						
Provision pour dépréciation (2)						
NEANT						
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES						
PROVISIONS	S SEMI-BUDGETA	IRES				
Prov. pour risques et charges (2)						
NEANT						
Provision pour dépréciation (2)						
NEANT			_			

IV - ANNEXES					IV	
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS ETAT DES PROVISIONS ETALEMENT DES PROVISIONS			A3 A4 A5			
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES				1		

⁽¹⁾ Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée;

A5 - ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 31/12/2018	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
NEANT						

⁽¹⁾ Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent "Etat des provisions" qui font l'objet d'un étalement.

⁽²⁾ Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSE	S TOTALES A COUVRIR PAR DES	2 822,00	2 822,00
RESSOUF	RCES PROPRES = A+B		
16 Emprunts et dettes assimilées (A)			
Dépenses propres (E	et transferts à déduire des ressources 3)	2 822,00	2 822,00
13911	Etat et établissements nationaux	1 822,00	1 822,00
139148	Autres communes	1 000,00	1 000,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	2 822,00		41 025,21	43 847,21

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		263 892,31	III 267 429,31
Ressourc	ces propres externes de l'année (a)	100,00	3 637,00
10222	FCTVA	100,00	3 637,00
Ressourc	ces propres internes (b)(2)	263 792,31	263 792,31
28031	Frais d'études	243 617,31	243 617,31
28051	Concessions et droits similaires	107,00	107,00
28128	Autres agencements et aménagements de	2 131,00	2 131,00
28145	Installations générales,agencements & am	9 906,00	9 906,00
28158	Autres install., matériel et outillage techni	1 746,00	1 746,00
28182	Matériel de transport	5 380,00	5 380,00
28183	Matériel de bureau et informatique	515,00	706,00
28184	Mobilier	199,00	199,00
28283	Matériel de bureau et matériel informatiqu	191,00	

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	267 429,31			41 025,21	308 454,52

	Mont	ant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	П	43 847,21
Ressources propres disponibles	IV	308 454,52
Solde	V = IV - II (6)	264 607,31

⁽¹⁾ Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(3) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA - SECTION DE FONCTIONNEMENT	A7.2.1

(Article R. 2313-3 du CGCT - Services assujettis sans faire l'objet d'un budget distinct du budget général)

(1)

A7.2.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

DEPENSES - MANDATS EMIS			
Articles (2)	Libellé (2)	Montant	
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
68 (3)	Dotations aux provisions	0,00	
014	Atténuations de charges	0,00	
	Total des dépenses réelles	0,00	
042	Opérations d'ordre entre sections	0,00	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	
	0,00		
	0,00		

⁽¹⁾ Compléter par le nom du service.

⁽²⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le service.

⁽³⁾ Si la commune ou l'établissement a opté pour les provisions semi-budgétaires.

A7.2.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

	RECETTES - TITRES EMIS			
Articles (2)	Libellé (2)	Montant		
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00		
73	Impôts et taxes	0,00		
74	Dotations et participations	0,00		
75	Autres produits de gestion courante	0,00		
76	Produits financiers	0,00		
77	Produits exceptionnels	0,00		
78	Reprises provisions semi-budgétaires	0,00		
013	Atténuations de charges	0,00		
	Total des recettes réelles	0,00		
042	Opérations d'ordre entre sections	0,00		
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00		
	0,00			
	Total général			

⁽¹⁾ Compléter par le nom du service.

⁽²⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le service.

⁽³⁾ Si la commune ou l'établissement a opté pour les provisions semi-budgétaires.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA - SECTION D'INVESTISSEMENT	A7.2.2

(Article R. 2313-3 du CGCT - Services assujettis sans faire l'objet d'un budget distinct du budget général)

(1)

A7.2.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

DEPENSES - MANDATS EMIS					
Articles (2)	Montant				
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00			
13	Subventions d'investissement	0,00			
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00			
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00			
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00			
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)				
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00			
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00			
26	Participations et créances rattachées	0,00			
27	Autres immobilisations financières	0,00			
	Total des dépenses réelles	0,00			
040	Opérations ordre transfert entre sections	0,00			
041	041 Opérations patrimoniales				
	Total des dépenses d'ordre				
	0,00				

⁽¹⁾ Compléter par le nom du service.

⁽²⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le service.

A7.2.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

RECETTES - TITRES EMIS					
Articles (2)	Montant				
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00			
13	Subventions d'investissement	0,00			
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00			
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00			
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00			
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)				
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00			
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00			
26	Participations et créances rattachées	0,00			
27	Autres immobilisations financières	0,00			
	Total des recettes réelles	0,00			
040	Opérations ordre transfert entre sections	0,00			
041	Opérations patrimoniales	0,00			
	Total des recettes d'ordre				
	0,00				

⁽¹⁾ Compléter par le nom du service.

⁽²⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le service.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE LA REPARTITION DE LA TEOM	A7.3.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.3.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

DEPENSES (1)						
Article (2)	Libellé (2)	Montant				
011	Charges à caractère général					
012	Charges de personnel et frais assimilés					
65	Autres charges de gestion courante					
66	Charges financières					
67	Charges exceptionnelles					
68 (3)	(3) Dotations provisions semi-budgétaires					
014	Atténuations de produits					
022	Dépenses imprévues					
	Total des dépenses réelles					
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections					
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de					
023	Virement à la section d'investissement					
	Total des dépenses d'ordre					
	TOTAL GENERAL					

A7.3.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

	RECETTES (1)								
Article (2)	Article (2) Libellé (2) Montant								
	Recettes issues de la TEOM								
7331	Taxes d'enlèvement des ordures ménagères								
	Dotations et participations reçues								
74	Dotations, subventions et participations								
	Autres recettes de fonctionnement éventuelles								
70	Produits des services, domaine et ventes diverses								
75	Autres produits de gestion courante								
76	Produits financiers								
77	Produits exceptionnels								
78 (3)	Reprises provisions semi-budgétaires								
013	Atténuations de charges								
	Total des recettes réelles								
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections								
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de								
	Total des recettes d'ordre								
	TOTAL GENERAL								

⁽¹⁾ Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

⁽²⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ Si la commune ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE LA REPARTITION DE LA TEOM	A7.3.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.3.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

DEPENSES (1)							
Article (2)	Libellé (2) Montant						
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées						
	Acquisitions d'immobilisations						
	Autres dépenses éventuelles						
020	Dépenses imprévues						
	Total des dépenses réelles						
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections						
041	Opérations patrimoniales						
	Total des dépenses d'ordre						
	TOTAL GENERAL						

A7.3.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

RECETTES (1)							
Article (2) Libellé (2) Montant							
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées						
	Dotations et subventions reçues						
	Autres recettes éventuelles						
024	24 Produits des cessions d'immobilisations						
	Total des recettes réelles						
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections						
041	Opérations patrimoniales						
021	Virement de la section de fonctionnement						
	Total des recettes d'ordre						
	TOTAL GENERAL						

⁽¹⁾ Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

⁽²⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A8
DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A9

A8 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalt. (en mois)	Date de la délib.	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amort. de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							
	NEANT						

⁽¹⁾ Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III)

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalt. (en mois)	Date de la délib.	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amort. de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL							
	NEANT						

⁽¹⁾ Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III)

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A8
DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A9

A9 - CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° de l'op. : Intitulé de l'op.	:	Date de délibérat					
	Cumul des		Sur l'exe	rcice		Cumul des	
	réalisations avant l'exercice	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Op. à annuler	réalisations au 31/12/2018	
DEPENSES (a)							
NEANT							
RECETTES (b)							
NEANT							

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

⁽²⁾ Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

⁽³⁾ Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

⁽⁴⁾ Indiquer le chapitre.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) - ENTREES	A10.1
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) - SORTIES	A10.2

A10.1 - FTAT DES ENTREES D'IMMORII ISATIONS

Modalités d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisition d'un certificat Audacio 2* Fac	cture n°	93,60		1
Acquisition d'un certificat Eurodacio 2* F	acture n	96,00		1
Imprimante HP		121,26		1
Lampe de bureau		103,38		1
Repères de crues		800,52		1
SCANNER POUR COMPTA Facture 3.1	20.862	159,28		1
Unités centrales Remplacement 2 poste	s LL et PV	1 258,00		2
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		2 632,04		

	A10.2 - ETAT DES	A10.2 - ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS								
Modalités de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values			
Cessions à titre onéreux										
	-									
Cessions à titre gratuit										
Mise à disposition										
Affectation										
Mises en concession ou affermage										
Mise à la réforme										
Destruction										
Appareil photo	•	159,92	1							
Appareil photo numérique		249,00	1							
Appareil photo Sony DSC S 950		188,00	1							
Ecran		379,00	1							
Logiciel Arc View		8 503,56	4							
Logiciel Coral Draw		470,96	1							
Micro ordinateur		750,00	5							
Micro ordinateur et imprimante		999,00	5							
PC portable avec accessoires		3 971,44	5							
Scanjet 4300C		138,97	1							
Téléphone Ola Sagem		156,57	1		İ					

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) - ENTREES	A10.1
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) - SORTIES	A10.2

Modalités de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Téléphone-fax		239,98	1				
Divers							
Et.Restaur.Cont.Eco.Ouche		83 181,80	1	58 544,20			
Etude de faisabilité		19 866,16	1				
Etude de restauration continuité éco		24 637,60	1				
Etude faisabilité Ouche		91 213,54	1	71 347,38			
Etude hydraulique globale		26 100,31	1	26 100,31			
ETUDE HYDRAULIQUE GLOBALE		487,50	1	487,50			
Etude hydraulique globale 2013		20 963,84	1	20 963,84			
Etude hydraulique globale 2015			1	21 670,32			
TOTAL GENERAL		282 657,15					

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A10.3

A10.3 - OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

	Pour mémoire		
chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations		
	Produit des cessions		
compte 775	Produits des cessions d'immobilisations		
compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées		

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article L.300-5 du code de l'urbanisme) - ENTREES	A10.4
VARIATION DU PATRIMOINE (article L.300-5 du code de l'urbanisme) - SORTIES	A10.5

A10.4 - ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL				

A10.5 - ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Destruction							
Divers							
Divers							
TOTAL OFNEDAL							
TOTAL GENERAL							

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES TRAVAUX EN REGIES (1)	A11

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Chap. / Art. (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		0,00
	TOTAL GENERAL	0,00	I 0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

Chap. / Art. (2)	Libellé (2)	Montant (3)	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	
45	Opé. c/ de tiers	0,00	
	TOTAL GENERAL		

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	500 810,64
Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement	0,00 %

⁽¹⁾ Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

⁽²⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

IV - ANNEXES	IV
EMPLOI DES CREDITS COMMUNAUTAIRES DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION GLOBALE	A12

FONDS EUROPEENS RECUS ET REVERSES PAR LA COLLECTIVITE GESTIONNAIRE

Libellé du fonds européen géré :

I - AU TITRE DES MESURES GEREES SOUS FORME DE SUBVENTIONS GLOBALES

RECETTES (fonds versés par l'Etat à la collectivité gestionnaire)

Objet	Article (1)	Montant
NEANT		

DEPENSES (aides communautaires versées directement aux bénéficiaires)

En cas de recouvrement de sommes indues, les faire apparaître en dépenses négatives

Titre de la mesure	Bénéficiaires (nom de l'entreprise, de l'association, de la collectivité gestionnaire *)	Libellé de l'opération	Article (1)	Montant

DEPENSES JUSTIFIEES PAR LES BENEFICIAIRES (2)

Titre de la mesure	Bénéficiaires (nom de l'entreprise de l'association, de la collectivité gestionnaire **)	Libellé de l'opération	Emetteurs (3)	Date d'acquittement de la facture	Montant

II - AU TITRE DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE (***)

Montant	des recettes	Dépen	Dépenses d'assistance technique justifiées par l'organisme intermédiaire (2)				
Article (1)	Montant	Mesure	Libellé de l'opération	Emetteurs (3)	Date d'acquittement de la facture	Montant	
TOTAL					TOTAL		
TOTAL			TOTAL				

⁽¹⁾ A détailler conformément au plan de compte.

⁽²⁾ Les informations seront extraites de PRESAGE.

⁽³⁾ Les justificatifs aux dépenses peuvent provenir de plusieurs émetteurs pour la même opération.

^(*) La collectivité gestionnaire (commune ou EPCI) peut être bénéficiaire des fonds lorsqu'elle est maître d'ouvrage.

^(**) Hors dépenses d'assistance technique.

 $^{(\}sp{***})$ Dans ce cas, la collectivité gestionnaire est bénéficiaire des fonds.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN- ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 - ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/2018	
	Année	Profil				
	NEANT					
	NEANT					
	NEANT					
	NEANT					
	NEANT					
Totaux généraux						

⁽¹⁾ Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN- ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Durée résiduelle	Périodicité des rembourse-		Taux initial		Taux à la	a date du vote d (6)	u budget	Catégorie d'emprunt	Indices ou devises pouvant	Annuité garant l'exe	
residuene	ments (2)	Taux (3)	Index (4)	(5) Taux actuariel	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux	(7)	modifier l'emprunt	en Intérêts (8)	en Capital
								NEANT			
								NEANT			
								NEANT			
								NEANT			
								NEANT			

⁽²⁾ Indiquer la périodicité des rempboursements A : annuelle, M : mensuelle, B: bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle , X : autre.

⁽³⁾ Type de taux d'intérêt : F : fixe, V : variable simple, C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽⁴⁾ Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois...).

⁽⁵⁾ Taux annuel, tous frais compris.

⁽⁶⁾ Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget .

⁽⁷⁾ Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

⁽⁸⁾ Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés).

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	А
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	В
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	С
Provisions pour garanties d'emprunts	D
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D 0,00
Recettes réelles de fonctionnement	500 810,64

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I/II * 100	0,00
--	------------	------

⁽¹⁾ Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

⁽²⁾ Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

⁽³⁾ Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50% des recettes réelles de fonctionnement de c même exercice.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.3
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.4
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.5
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.6

B1.3 - 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Exercice		Montant de la		Durée						
d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	du contrat	2019	2020	2021	2022	Cumul restant	Total (2)
	NEANT									

⁽¹⁾ Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier

B1.4 - ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP	Somme des parts invest. (1)	Somme nette des parts invest. (2)
NEANT									

⁽¹⁾ Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 31/12/N.

B1.5 - ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 31/12/2018	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités						
	NEANT						
	8018 Autres engagements donnés						
	* Au profit d'organismes publics						
	NEANT						
	* Au profit d'organismes privés (1)						
	NEANT						
	Total						

⁽²⁾ Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul

⁽²⁾ Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	B4 o
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.3 B1.4
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.5
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.6

⁽¹⁾ Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (article L.1611- 3- 2 du CGCT): L' " Organisme bénéficiaire " de la garantie est toute personne titulaire d'un " titre éligible " émis ou créé par l'Agence France Locale. La rubrique " Périodicité " n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède. La colonne " Dette en capital à l'origine " correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible. La colonne " Dette en capital 31/12/2018" correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/2018. La colonne " Annuité à verser au cours de l'exercice " n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie

B1.6 - ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/2018	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail imm	nobilier)					
	NEANT						
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à rec	cevoir)					
	NEANT						
	8028 Autres engagements reçus						
	A l'exception de ceux reçus des entreprises						
	NEANT						
	Engagements reçus des entreprises						
	NEANT						
	Total						

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B1.7

B1.7 - LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS (article L. 2313-1 du CGCT)

Nom des bénéficiaires	Montant du fond de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Personnes de droit privé		
Associations, entreprises, personnes physiques et autres		
NEANT		
Personnes de droit public		
Etat		
NEANT		
Régions		
NEANT		
Départements		
NEANT		
Communes		
NEANT		
Etablissements public (EPCI, EPA, EPIC,)		
NEANT		
Autres		
NEANT		
TOTAL GENERAL		

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT ETATS DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B2.1 B2.2 B3

B2.1 - SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

	Montant des AP			Montant des CP				
N° ou intitulé de l'AP	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2018	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2018)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2018) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2018 (2)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice 2018	Restes à financer (exercices au-delà de 2019)	
NEANT								

⁽¹⁾ Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

B2.2 - SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

	Montant des AE			Montant des CP				
N° ou intitulé de l'AE	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2018	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2018)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2018) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2018 (2)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice 2018	Restes à financer (exercices au-delà de 2019)	
NEANT								

⁽¹⁾ Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

B3 - ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

Libellé de la recette :			
		Reste à employer au 01/01/2018 :	
		Recettes	
Chapitres	Articles	Libellé de l'article	Montant
		NEANT	
	-	Total Recettes :	
		Dépenses	
Chapitres	Articles	Libellé de l'article	Montant
		NEANT	
	-	Total Dépenses :	
		Reste à employer au 31/12/2018 :	

TOTAL Reste à employer au 01/01/2018 :						
TOTAL Recettes TOTAL Dépenses						
TOTAL Reste à employer au 31/12/2018 :						

⁽²⁾ Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

⁽²⁾ Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2018	C1.1

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2018

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
ADMINISTRATIVE		2,00		2,00			
ATTACHE PRINCIPAL (AV. JANV. 2019)	Α	1,00		1,00			
REDACTEUR (AV. JANV. 2016)	В	1,00		1,00			
TECHNIQUE		2,00		2,00			
INGENIEUR (AV. JANV. 2019)	Α	1,00		1,00			
INGENIEUR PRINCIPAL (AV. JANV. 2019)	Α	1,00		1,00			
EMPLOIS NON CITES (5)							
NEANT							
TOTAL GENERAL		4,00		4,00			

⁽¹⁾ Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

⁽²⁾ Catégories : A. B ou C.

⁽³⁾ Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

⁽⁴⁾ Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

⁽⁵⁾ Par exemple: emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2018	C1.1

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2018 (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU	CATEGORIES (1) SECTEUR (2)		REMUNER	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
31/12/2018			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)	
Agents occupant un emploi permanent (6)							
NEANT							
Agents occupant un emploi non permanent (7)							
NEANT							
TOTAL GENERAL							

(1) CATEGORIES : A, B et C

(2) SECTEUR ADM: Administratif

TECH: Technique

URB: Urbanisme (dont aménagement urbain)

S : Social

MS : Médico-social MT : Médico-technique

SP : Sportif

CULT : Culturel

ANIM : Animation

PM : Police

OTR: Missions non rattachables à une filière

- (3) REMUNERATION: Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération annuelle)
- (4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 - 3-a°: article 3, 1ème alinéa: accroissement temporaire d'activité
 - 3-b : article 3. 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité
 - 3-1 : remplacement d'un fontionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...),
 - 3-2 : vacance temporaire d'un emploi
 - 3-3-1°: absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes
 - 3-3-2°: emploi du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient
 - 3-3-3°: emploi de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil
 - 3-3-4°: emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité du temps de travail est inférieure à 50%
 - 3-3-5°: emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose
 - à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public
 - 3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel
 - 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C
 - 47 : article 47 recutements directs sur emplois fonctionnels
 - 110 : article 110 collaborateurs de cabinets
 - 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus
 - A : autres (préciser)
- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A / autres" et feront l'objet d'une précision (ex : contrats aidés)
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/2018	C1.2

C1.2 - ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/2018 (1)

ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION	ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT
	NEANT

⁽¹⁾ Articles L. 2123-12 et L. 2123-14-1 du CGCT.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT	C2
FINANCIER	

C2 - LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) NEANT				
Détention d'une part du capital NEANT				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt NEANT				
Subventions supérieures à 75000 euros ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme NEANT				
Autres NEANT				

⁽¹⁾ Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune o l'établissement;

⁽²⁾ Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);

 $[\]hbox{(3) Pr\'eciser la nature de la d\'el\'egation (concession, affermage, r\'egie int\'eress\'ee ...)}.$

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS	C3.1
LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE	C3.2
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN B.A.	C3.3
LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN B.A.	C3.4

C3.1 - LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
NEANT			
Autres organismes de regroupement			
NEANT			

⁽¹⁾ Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

C3.2 - LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE (1)

CATEGORIE D'ETABLISSEMENT	INTITULE / OBJET DE L'ETABLISSEMENT	DATE DE CREATION	N° ET DATE DE DELIBERATION	NATURE DE L'ACTIVITE (SPIC/SPA)	TVA (oui/ non)
CCAS					
CE					
Régie personnalisée					

⁽¹⁾ Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence. Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

C3.3 - LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

CATEGORIE DE SERVICE	INTITULE / OBJET DU SERVICE	DATE DE CREATION	N° ET DATE DE DELIBERATION	N° SIRET	NATURE DE L'ACTIVITE (SPIC/SPA)	TVA (oui/ non)
Régie à seule autonomie financière						
Lotissement						
Service social et médico-social						

C3.4 - LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

CATEGORIE DE SERVICE	INTITULE / OBJET DU SERVICE	DATE DE CREATION	N° ET DATE DE DELIBERATION	NATURE DE L'ACTIVITE (SPIC/SPA)
NEANT				-

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

C3.5 - PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

1 - BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	316 817,52	46 479,25		270 338,27
RECETTES	316 817,52	320 378,52		-3 561,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	1 062 183,64	731 969,24		330 214,40
RECETTES	1 062 183,64	1 054 750,28		7 433,36

⁽¹⁾ Y compris les rattachements

3 - PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES RECETTES	316 817,52 316 817,52	46 479,25 320 378,52		270 338,27 -3 561,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES RECETTES	1 062 183,64 1 062 183,64	731 969,24 1 054 750,28		330 214,40 7 433,36
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	1 379 001,16	778 448,49		600 552,67
TOTAL GENERAL DES RECETTES	1 379 001,16	1 375 128,80		3 872,36

⁽¹⁾ Y compris les rattachements

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS IDENTIFICATION DES FLUX CROISES (1)	C3.6

1 - FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. liste des opérations en annexe de la M. 14)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00

2 - PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Cet état doit être rempli uniquement par les groupements à fiscalité propre.

IV - ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 - TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases / 2017	Taux appliqués par décision de l'assemb. délibérante	Variation des taux / 2017 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation des produits / 2017 (%)
Taxe d'habitation		0,000 %		0,000 %		0,000 %
ТЕРВ		0,000 %		0,000 %		0,000 %
TFPNB		0,000 %		0,000 %		0,000 %
CFE		0,000 %		0,000 %		0,000 %
TOTAL		0,000 %				0,000 %

IV - ANNEXES	IV
ARRETES ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice:

Nombre de membres présents:

Nombre de suffrages exprimés:

Votes

Pour:

Contre:

32

Abstentions: O

Le Président ne participe pas au vote

Date de la convocation: 07/02/2019

Présenté par le Président, à Dijon, le 14 février 2019

Délibéré par le Conseil syndical en session ordinaire, à Dijon, le 14 février 2019

Les membr	es titulaires du	Conseil syndical	Les membres suppléants du Conseil syndical		
Christian	ВОМРУ	2	Claude BARANGER		
Nicolas	BOURNY .	Sprint	Dominique	BEGIN-CLAUDET	
Martine	CHAMBIN		Philippe	BELLEVILLE	
Camille	COL		Jean-Marc	BERGERET	1/5
Philippe	DEVEAUX		Stéphane	BINCZAK	//
Jean-Louis	DUMONT		Jean-Bernard	BOURDON	
Alain	DUTHU		Jean-Marc	BROCHOT	
Frédéric	FAVERJON	Jan Jan	Jacques	CARRELET DE LOISY	
Etienne	FLAMAND	- Remon)	Bernard	CHAPUIS	
Bernard	GEVREY	Poop	Xavier	COSTE	
Patricia	GOURMAND		René	DESSEREE	1
Catherine	HERVIEU	Wait	Jean	DUBUET	
Luc	JOLIET	Xill-	Bertrand	DUGIED	
Maurice	LEHOUX	AA	Thierry	FALCONNET	
Vincent	LEPRÊTRE	THE STATE OF THE S	Monique	FEBVRE	
Bernard	LEVÊQUE		Jean	FLOUR	
lean-Louis	MAILLOT		Benoît	FRANET	
Badiaâ	MASLOUHI		Dominique	GRIMPRET	

IV - ANNEXES					IV
	AR	RETES ET SIGNATI	JRES		D2
Jean-Patrick	MASSON		Georges	GROSSEL	~0
Géraldine	MEUZARD		Jean-Noël	LAMIDEY	17
Jean-François	MICHEL		Jean-Louis	LANDRY	
Denis	МҮОТТЕ		Bernard	LEVEQUE	
Patrick	ORSOLA		Catherine	LOUIS	1 2
Bernard	PAUTET	3 mille	Arlette	MARTIN-JORGE	Sals)
Anne	PERRIN-LOUVRIER	Meume	Gilbert	MENUT	
Jean-Pierre	PERROT	Mary	Stéphanie	MODDE	
Pierre	PORTMANN	310	François	NOWOTNY	
Pierre	PRIBETICH		Hervé	POINTEREAU	146
Claude	REMY		Jean-Luc	PRALON	
Gérard	ROY		Christian	ROLLIN	
Céline	TONOT	de/	Michel	ROUHETTE	
Sylvain	VACHEZ	C Se	Dominique	SARTOR	

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en Préfecture, le
A Dijon, le 14 février 2019